



Communiqué de Presse

5 juillet 2005

LE FINANCEMENT DE L'AFITF MIS EN DANGER !

Le Comité pour la Transalpine rappelle que l'AFITF (l'Agence de financement des infrastructures de transport en France) mise en place en début de cette année, participe déjà concrètement au financement des travaux préliminaires en cours d'exécution par LTF sur le futur tracé de la liaison Lyon-Turin .

Lors de sa création, le gouvernement précédent avait annoncé **l'affectation de ressources pérennes à l'AFITF**, spécifiquement les redevances domaniales et les dividendes provenant des sociétés d'autoroutes. Ainsi, l'Agence devait financer l'ambitieux programme d'infrastructures, qui s'étend jusqu'en 2025, pour un montant total de 7.5 milliards d'euros d'ici 2012.

Parmi ceux-ci, durant la phase de construction de la liaison transalpine, le chantier du tunnel international nécessitera **une contribution annuelle d'environ 200 millions d'euros** pour la seule partie française, que devrait financer l'AFITF.

Aujourd'hui, le gouvernement, revenant sur ses engagements, annonce la privatisation des sociétés autoroutières, dans l'année qui vient, et prive ainsi l'AFITF de sa principale source de financement.

Le Comité pour la Transalpine, considère que :

- **La totalité du produit de la cession** des parts de l'Etat doit être affectée à la réalisation des grands chantiers annoncés dans le discours programme du nouveau premier ministre, et des grandes infrastructures de transport conformément aux décisions du CIADT de décembre 2003.
- A défaut, le gouvernement doit s'engager de façon précise sur le mode de financement de l'AFITF **avant de procéder à toute privatisation**.

SANS FINANCEMENT ADEQUAT, L'OBJECTIF DE REPORT MODAL DE LA ROUTE VERS LE RAIL ET LA POLITIQUE DE RELANCE DES GRANDS CHANTIERS RESTERONT LETTRE MORTE.

Pour tous renseignements complémentaires :
Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com
info@transalpine.com
Tél. 04 72 59 51 57